

LES CONSEILS À SUIVRE PENDANT ET APRÈS UNE CRUE

Des gestes simples qui vont à l'essentiel

HABITANTS

PENDANT



Je m'informe et je suis les consignes de sécurité dans les médias et sur les réseaux sociaux en m'abonnant aux **comptes officiels** :

- Préfectures, Mairies, Episeine, etc.



Je ne m'engage ni à pied ni en voiture dans une zone inondée.



Je reste attentif et **j'assiste** les personnes **les plus vulnérables** dans mon entourage.



Si je dois évacuer, je réfléchis à une solution de **relogement pour plusieurs jours voire semaines** chez des amis ou de la famille.

- Si je n'ai pas d'autre possibilité, je pourrais être accueilli(e) dans un centre d'hébergement d'urgence.



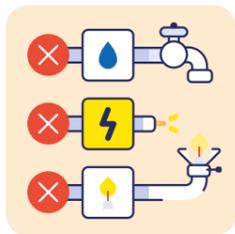
Je prépare ma valise avec les objets essentiels :

- papiers d'identité, eau, trousse de secours, médicaments, nourriture, papiers d'assurance, téléphone...



Je surélève ou déplace dans les étages **les objets sensibles, précieux ou polluants**.

- Je n'oublie pas la cave et le garage !



Je coupe le gaz, l'eau et l'électricité **avant d'évacuer**.

- Si j'habite en immeuble, je vérifie que mon gardien ou les représentants de la copropriété s'en sont chargés.

APRÈS



Je réintègre mon logement et ne rebranche les réseaux qu'une fois que les **autorités ou des professionnels** m'en ont **donné l'autorisation**.



Avant de nettoyer, jeter ou sécher, **je constitue un dossier photos** pour l'assurance que je contacte sans tarder.



Je me protège avant de manipuler les déchets produits par l'inondation.



Je rends visite à mes voisins pour voir si je peux leur **apporter mon aide**.

Les bons comportements en cas de crue, maintenant que vous les connaissez, appliquez-les !

POUR TOUT SAVOIR SUR LE RISQUE INONDATION [EPISEINE.FR](https://www.episeine.fr)    

**EPI
SEINE**

Animé par :



Les partenaires d'EPISEINE :



LES CONSEILS À SUIVRE PENDANT ET APRÈS UNE CRUE

Des gestes simples qui vont à l'essentiel

ENTREPRISES

PENDANT



Je m'informe et je suis les consignes de sécurité dans les médias et sur les réseaux sociaux en m'abonnant aux **comptes officiels** :

Préfectures, Mairies, Episeine, etc.



Sur le lieu de travail, je **garantis la sécurité** de mes collaborateurs, il en va de **ma responsabilité**.



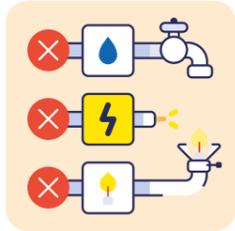
J'interdis à tous mes collaborateurs **tout déplacement** à pied ou en voiture dans une zone inondée.



Je protège ce qui est essentiel à mon activité : je surélève/déplace le matériel sensible, précieux ou polluant.



Je prévois le stationnement de mes véhicules en dehors de la zone inondée.



Je coupe le gaz, l'eau et l'électricité **avant d'évacuer**.



Si j'en ai la possibilité, **je participe** à mon échelle à **la solidarité** et à **l'assistance** aux personnes et entreprises fragilisées.

APRÈS



Je réintègre mes locaux et ne rebranche les réseaux qu'une fois que les **autorités ou des professionnels** m'en ont **donné l'autorisation**.



Avant de nettoyer, jeter ou sécher, je **constitue un dossier photos** pour l'assurance que je contacte sans tarder.



Je me protège avant de manipuler les déchets produits par l'inondation.



Si j'en ai la possibilité, **je viens en aide** aux personnes et entreprises fragilisées : accueil provisoire, mise à disposition de services internet/telecom... Et je facilite le retour au travail de mes employés.

Les bons comportements en cas de crue, maintenant que vous les connaissez, appliquez-les !

POUR TOUT SAVOIR SUR LE RISQUE INONDATION EPISEINE.FR    

**EPI
SEINE**

Animé par :



Les partenaires d'EPISEINE :

